

La maison Krieghoff classée "monument historique"

Sur l'avis de la Commission des biens culturels et selon les études de la Direction générale du Patrimoine, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy, a classé monument historique la maison Krieghoff, sise au 115 Grande-Allée-Ouest, à Québec.

Le ministère a procédé à son classement en raison de son emplacement et parce que Cornélius Krieghoff, artiste réputé, y avait élu domicile lors de ses séjours à Québec.

Cette maison champêtre, construite en 1848, est un vestige du siècle passé. Sa principale caractéristique physique est sa charpente à coulisses que l'on retrouve assez rarement dans la construction québécoise. Elle a une toiture à deux versants avec coyaux aux corniches, recouverte de bardeaux d'asphalte et de tôle à baguette. À l'avant, il y a une galerie avec balustrade de planches chantournées simulant les fers de galerie en fonte. Les corniches des pignons sont décorées de festons.

Concurrence pour la construction d'une voiture électrique

Deux collèges communautaires du Manitoba se trouvent en concurrence pour produire une voiture à moteur électrique d'ici le printemps de 1976.

Le problème consiste à transformer une automobile ordinaire en un véhicule à propulsion électrique, afin de démontrer la possibilité d'utiliser des voitures à moteur électrique, de vitesse et de rayon d'action limités, en climat tempéré.

Chaque collège recevra une subvention de \$4,000 du gouvernement du Manitoba pour l'achat de pièces comme la carrosserie, les batteries d'accumulateurs, le moteur et les commandes. Le concours consiste davantage en une épreuve d'habileté technique qu'en une course pour l'achèvement du véhicule.

Le collège communautaire Red River, de Winnipeg, et le collège communautaire Assiniboine, de Brandon, qui donnent tous deux des cours d'électronique et de technique automobile, ont été invités à participer à ce concours.

Ce projet est parrainé par le gouver-



Sonnets de Shakespeare pour le Festival de Stratford

L'édition spéciale pour collectionneurs des sonnets de Shakespeare que l'actrice britannique dame Peggy Ashcroft montre ici à M. Ward Cornell, agent général de l'Ontario à Londres, est destinée à la Fondation du Festival Shakespeare de Stratford en Ontario. Dame Peggy a récemment présenté ce livre au haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, M. Paul Martin, à

l'occasion du centenaire du Royal Shakespeare Theatre à Stratford-upon-Avon, en Grande-Bretagne. D'autres exemplaires ont été remis aux représentants de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande par la maison d'édition Shephard-Walwyn de Londres en reconnaissance des solides liens entre le théâtre du poète et les grands théâtres des pays du Commonwealth.

nement provincial et appuyé par l'Hydro Manitoba, le Conseil de recherches du Manitoba et la section des véhicules à moteur du ministère de la Voirie.

En plus de faire la preuve de l'utilisation possible d'une source d'énergie renouvelable, ne produisant presque pas de pollution, comme solution de rechange aux carburants fossiles non renouvelables, ce projet offre aux étudiants des collèges communautaires une occasion d'utiliser leur imagination et leurs connaissances en les appliquant à un projet précis.

Par ailleurs, ce concours fournira à la section des véhicules à moteur une occasion de vérifier si la *Highway Traffic Act* du Manitoba prévoit adéquatement le cas des véhicules mus à l'électricité de fabrication artisanale.

Il ne s'agit pas d'un projet de recherche, puisque la technologie et les pièces actuellement disponibles doivent être utilisées telles quelles.

Le véhicule qui sera choisi doit pouvoir atteindre la vitesse de 30 milles à l'heure, avoir un rayon d'action de 30 milles et répondre aux exigences de sécurité de la *Highway Traffic Act* du Manitoba. Il doit être exclusivement conçu pour utilisation en climat tempéré, et des précautions doivent être prises afin que l'évacuation des gaz produits par les accumulateurs ne vicie pas l'air du compartiment passagers. Le véhicule doit en outre être muni d'un dispositif intérieur permettant de recharger les batteries d'accumulateurs pendant la nuit, à même une prise de courant de 110 volts.